



Les Amis Canadiens
de
l'École Biblique

Bourse d'études pour l'École Biblique à Jérusalem 2023-2024

Le conseil d'administration des Amis Canadiens de l'École Biblique (ACÉB) a établi une bourse d'études visant à encourager les Canadiens et les Canadiennes à étudier et à mener des recherches à l'*École Biblique et archéologique française de Jérusalem*.

Critères d'admissibilité:

- Les candidats doivent être citoyens canadiens ou résidents permanents.
- La préférence sera accordée aux candidats et candidates dans l'ordre suivant:

(1) candidats désireux d'étudier pendant une année complète à l'École Biblique

(2) étudiants inscrits dans un programme d'études supérieures dans leur établissement d'attache mais qui souhaitent passer un certain temps à l'École Biblique

(3) chercheurs-boursiers qui souhaitent passer un certain temps à l'École Biblique à des fins de recherche.

L'époque de l'année sera également prise en considération; les possibilités d'hébergement sont plus élevées de mai à septembre que pendant l'année scolaire dans le cas des personnes qui comptent faire un bref séjour seulement.

- Les candidats doivent soumettre une demande indépendante à l'École Biblique en écrivant au directeur, le fr. Jean Jacques Pérennès (directeur@ebaf.edu), et doivent être acceptés par l'École Biblique dans un programme d'études ou de recherche.

- Les candidats doivent démontrer des besoins financiers. Cette bourse d'études est censée s'ajouter à d'autres sources de revenu. Une bourse d'études allant de 2 000 \$ à 7 500 \$ sera normalement octroyée, selon les besoins. Une attention toute particulière sera accordée aux femmes et aux personnes qui ne disposent d'aucune autre source de soutien financier. Les membres de communautés religieuses, les ecclésiastiques de diocèse et les étudiants laïques sont admissibles.

N.B. Les langues officielles de l'École Biblique sont le français et l'anglais, mais la langue de travail est le français.

Processus de candidature

Les candidats sont priés de soumettre:

- leur curriculum vitæ (inclure le numéro d'assurance sociale / NAS, nécessaire pour les déclarations faites à Revenu Canada)
- un état détaillé du programme d'études ou de recherche proposé à l'École Biblique
- deux lettres de recommandation de professeurs ou de chercheurs familiarisés avec leurs travaux actuels
- une déclaration faisant état des besoins financiers.

Les candidatures peuvent être soumises en français ou en anglais.

Un comité composé de trois membres du conseil d'administration de l'ACÉB étudiera toutes les candidatures et formulera des recommandations au conseil. Le conseil d'administration acheminera ses recommandations au directeur de l'École biblique, à qui il revient de prendre la décision.

Les versements monétaires pour les bourses seront envoyés directement à l'École Biblique pour le paiement des frais d'inscription, de scolarité et de pension. L'organisation « Les Amis canadiens de l'École biblique » ne verse pas d'argent directement aux candidats à une bourse.

La date limite de soumission des candidatures est le 31janvier2023.

Les décisions seront rendues au plus tard le 28 février 2023.

Prière d'adresser les candidatures et les demandes de renseignements à l'administrateur de l'ACEB, Dr Tim Hegedus: **cfeb.aceb@gmail.com**

Pour plus d'informations, aller à notre site: **<http://www.acebweb.ca/>**